

NOTE D'INFORMATION

Date : 04/03/2016

Objet :

- Surveillance des plaques de fixation du tube avant aluminium sur la poutre supérieure (N°E110910 & E110920)

Appareils concernés:

- Tricycle LST Skypper.

Inspection et action à réaliser:

- Les plaques de fixation du tube avant sont des pièces essentielles qui méritent une attention particulière. Un contrôle visuel doit être réalisé systématiquement avant chaque vol. Il a été constaté que des fissures pouvaient apparaître sur les parties supérieure ou arrière de la tôle (voir schéma). Dans ce cas les vols devront être suspendus et les pièces remplacées. Contacter l'usine en cas de doute.
- Même en l'absence de fissures, les plaques de fixation devront être systématiquement remplacées lors de la révision des 300 heures / 3 ans. Un modèle renforcé en conséquence est disponible.

